

Titel: BREV TIL: Vibeke Hjelmslev FRA: Les Éditions de Minuit (1970-11-24)

Citation: "BREV TIL: Vibeke Hjelmslev FRA: Les Éditions de Minuit (1970-11-24)", i *Louis Hjelmslev og hans kreds*, s. 1. Onlineudgave fra Louis Hjelmslev og hans kreds: https://tekster.kb.dk/text/lh-texts-kapsel_111-shoot-workidacc-1992_0005_111_9-40_0550.pdf (tilgået 02. maj 2024)

Anvendt udgave: Louis Hjelmslev og hans kreds

Ophavsret: Materialet kan være ophavsretligt beskyttet, og så må du kun bruge det til personlig brug. Hvis ophavsmanden er død for mere end 70 år siden, er værket fri af ophavsret (public domain), og så kan du bruge værket frit. Hvis der er flere ophavsmænd, gælder den længstlevendes dødsår. Husk altid at kreditere ophavsmanden.

Louis Hjelmslev og hans kreds,

EDITIONS DE MINUIT SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 125 000 F - R. C. SEINE 55 B 6488 REP.
PRODUCTEUR N° 11502 SfirIB C-A - N° ENTREPRISE 553 75 106 0111 7, RUB BERNARD - PALISSY PARIS VI« -
TÉL. 222 37 94 - C.C.P. PARIS 180-43

Paris, le 24 novembre 1970 jl/sp 6532

Madame Vibeke Hjelmslev Ordrup/jvej 40 2920 Chariottenlund (Danemark)

Chère Madame,

Nous n'avons pas encore pris une décision définitive quant à l'édition des Essais linguistiques. Mais vous n'ignorez pas que sur la foi du contrat que nous avons signé avec vous le 16 juillet nous avons engagé pour cette édition des frais importants, notamment pour la photocopie du livre et la traduction des chapitres écrits en anglais. Si nous devons finalement renoncer à cette édition, nous serons obligés de porter ces frais sur votre compte, c'est la raison pour laquelle nous ne vous avons pas encore fait parvenir le montant de vos droits d'auteur. Nous attirons d'autre part votre attention sur l'inconvénient qu'il y a à ne pas réimprimer actuellement les Prolégomènes. La rentrée des universités vient d'avoir lieu et beaucoup d'étudiants qui n'ont pu se procurer le livre à temps ne l'achèteront plus. Cela influera certainement de façon considérable sur les ventes pour l'année en cours. Comme je vous le faisais remarquer dans une lettre précédente, il est un peu paradoxal que nous supportions aujourd'hui les inconvénients de certaines erreurs de traduction alors que, nous vous le rappelons, le texte initial, infiniment plus fautif, avait été remis, du vivant de votre mari, aux Editions Larousse qui l'auraient imprimé tel quel. Il serait peut-être bon que Madame Canger puisse nous donner le plus rapidement possible une idée, même partielle, des corrections qu'elle souhaiterait voir apporter au texte. Peut-être que celles-ci pourraient faire l'objet d'un simple erratum, ce qui permettrait de procéder beaucoup plus rapidement à la réédition du livre.